

VERVINS

Opération « Carte blanche » pour les apprentis musiciens

Piano, guitares et cors au programme de la première audition de l'année à l'école de musique.



Piano à quatre mains sous des yeux attentifs.

■ L'école intercommunale de musique, dirigée par Benoît Wiart, compte 200 élèves répartis sur Étréaupont, Vervins, Sains-Richaumont, La Capelle et le Nouvion. Elle accueille les enfants à partir de 4 ans pour un éveil musical et, dès 6 ou 7 ans, pour l'apprentissage d'un instrument.

La première audition de l'année a eu lieu mercredi dernier à Vervins où 20 élèves venus des 5 communes se sont retrouvés à

l'auditorium pour interpréter au piano, au cor d'harmonie ou à la guitare classique des morceaux choisis par les professeurs.

Cette initiative nommée « Carte blanche » fournit l'occasion aux apprentis musiciens de se rencontrer afin de mieux se connaître.

Elle sera renouvelée le 7 février prochain à 14 heures à l'école Lavisse-Richepin au Nouvion où flûtistes, guitaristes et percussionnistes montreront leur sa-

voir, puis retour à Vervins pour 16 heures en l'église Notre-Dame pour une audition où l'orgue, la flûte, la clarinette et le saxophone seront à l'honneur tandis que le foyer rural d'Étréaupont accueillera le 21 février l'éveil musical et l'atelier musiques actuelles.

Les familles intéressées par l'apprentissage de la clarinette, du saxophone ou du cor, sont toujours les bienvenues.

Pour tout renseignement : 03 23 98 32 27.

ÉTRÉAUPONT

Les accidentés de la vie réunis

■ Les bénévoles et adhérents de la Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés (FNATH), Accidentés de la Vie, se sont réunis pour débattre sur le

